Motion des 6 PE réunis en RIS le 10 novembre 2026 à l'école René Cassin de Meslay du Maine

Pour l'abandon du questionnaire VSS et le recrutement de personnels qualifiés pour protéger nos élèves

Nous, PE réunis en réunion d'information syndicale avec le SNUDI-FO 53 mardi 10 novembre 2026, dénonçons la mise en place du questionnaire sur les violences sexistes et sexuelles (VSS), imposé par le décret du 14 octobre 2026.

La lutte contre les violences faites aux enfants et la protection des élèves sont une nécessité absolue. Mais ce questionnaire ne constitue absolument pas une réponse adaptée aux enjeux de la protection de l'enfance.

Comment prétendre recueillir la parole d'enfants potentiellement victimes de violences sans garantir leur accompagnement par des personnels formés et qualifiés, en nombre suffisant ?

Dans les écoles, les personnels sociaux et de santé, les médecins scolaires et les PsyEN manquent déjà cruellement. Les enseignants et les directeurs d'école refusent de se voir confier de nouvelles responsabilités qui risquent de mettre en difficulté les élèves comme les personnels. Nous voulons les moyens et les personnels sociaux et de santé, indispensables à la protection de nos élèves.

Ce dispositif fait peser sur les enfants la responsabilité de révéler les violences qu'ils subissent, sans garantir les conditions nécessaires à leur protection et à leur prise en charge.

Lors du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du 1er octobre, ce texte n'a recueilli aucune voix favorable.

Nous revendiquons :

- L'abandon du questionnaire VSS

- Le recrutement massif de médecins scolaires, d'infirmiers, d'assistants sociaux, de PsyEN et de tous les personnels qualifiés nécessaires à la protection de l'enfance

- Les moyens nécessaires pour assurer le repérage, l'écoute, la protection et l'accompagnement effectif de tous les élèves victimes de violences

- Le respect des missions et des obligations de service des enseignants et des directeurs d'école.

La protection de l'enfance exige des personnels qualifiés et des moyens, pas un questionnaire supplémentaire !

Adopté à l'unanimité